Informations de base

2001/0216(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Organisation mondiale du commerce OMC: adhésion du territoire douanier distinct du Taipei chinois, position CE **Subject** 6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) 6.40.08 Relations avec les pays d'Asie	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	GAHRTON Per (V/ALE)	10/10/2001

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2379	2001-10-29

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Commerce et sécurité économique	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
19/09/2001	Publication de la proposition législative	COM(2001)0518	Résumé
15/10/2001	Vote en commission		Résumé
15/10/2001	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0367/2001	
22/10/2001	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/10/2001	Débat en plénière		
25/10/2001	Décision du Parlement	T5-0570/2001	Résumé
29/10/2001	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
29/10/2001	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2001/0216(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p3-a1 Traité CE (après Amsterdam) EC 308
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/5/15269

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0367/2001	15/10/2001	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0570/2001 JO C 112 09.05.2002, p. 0205-0488 E	25/10/2001	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2001)0518	19/09/2001	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Organisation mondiale du commerce OMC: adhésion du territoire douanier distinct du Taipei chinois, position CE

2001/0216(CNS) - 19/09/2001 - Document de base législatif

OBJECTIF : approuver les termes de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) du Taipei chinois (Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu).
CONTENU : la Commission européenne a approuvé les résultats des négociations d'adhésion de la Chine (voir CNS/2001/0218) et du Taïwan à l'OMC et transmet maintenant ces résultats au Conseil et au Parlement européen pour leur approbation formelle. Les négociations d'adhésion du Taipei chinois à l'OMC ont été lancées il y a huit ans, lorsque le Taipei chinois a déposé une demande d'adhésion à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1992. La Commission estime que les conditions d'adhésion constituent un ensemble d'engagements équilibré mais ambitieux, qui bénéficiera de manière notable tant au Taïwan qu'à ses partenaires commerciaux de l'OMC. Les modalités exactes de l'adhésion de la Chine et du Taïwan figurent dans des listes d'engagements concernant les produits industriels, les produits agricoles et les services, dans plusieurs annexes notificatives (portant sur des domaines tels que les programmes de soutien à l'industrie nationale ou à l'agriculture et les régimes commerciaux publics applicables à certains produits) ainsi que dans deux documents-cadres qui viennent d'être convenus au terme de négociations multilatérales menées à Genève (protocole d'adhésion et rapport du groupe de travail).

Organisation mondiale du commerce OMC: adhésion du territoire douanier distinct du Taipei chinois, position CE

2001/0216(CNS) - 25/10/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Per GAHRTON (Verts/ALE, S), le Parlement européen soutient fermement la candidature du Taïpei chinois (Taïwan, Penghu, Kinman et Matsu) à l'OMC. Taïwan en tant que dixième plus grande entité commerciale mondiale, deviendrait immédiatement un acteur clé au sein de l'OMC.